

Les Chauves-souris en forêt



Barbastelle d'Europe.

Les chauves-souris ou chiroptères sont des mammifères. Elles sont capables de voler activement, leur longévité est relativement importante en comparaison de leur taille (plus de 10 ans) et elles se déplacent grâce à une technique unique : l'écholocation ultrasonore.

Les Pays de la Loire accueillent 21 espèces de chauves-souris sur les 34 présentes en France. Plusieurs d'entre elles sont arboricoles et présentent un fort intérêt patrimonial.

Reconnaître l'habitat

Le milieu forestier offre aussi bien des territoires de chasse que des gîtes dans lesquels les chauves-souris peuvent hiberner ou se reproduire.

■ Les territoires de chasse

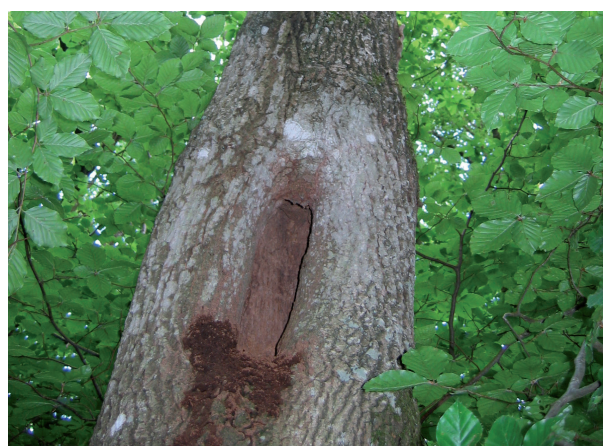
Les chiroptères rencontrés en France sont exclusivement insectivores. Ils recherchent des territoires de chasse généralement ouverts dans lesquels ils évoluent facilement et où les insectes pullulent. Ainsi, les espèces dont le régime alimentaire est constitué de petits insectes fréquentent les allées forestières, les mares, les lisières, ou encore les landes et les clairières forestières. D'autres s'observeront dans le sous-étage ou dans la canopée à la recherche de gros coléoptères.

■ Les gîtes à chauves-souris

Les espèces que l'on rencontre en France ne sont pas plus grandes qu'un téléphone portable et certaines font la taille d'un pouce ! Ceci explique que les cavités occupées sont parfois très réduites et passent facilement inaperçues. Néanmoins, les gîtes abritant de grosses colonies peuvent être repérés par un éventuel écoulement noirâtre à la sortie de la cavité ainsi que par la présence de guano (crottes) dans le fond. Les cris discrets des individus en été peuvent également révéler leur présence. Toute cavité formée à l'intérieur d'un arbre peut convenir. La plupart du temps, les cavités sont montantes (l'entrée se fait par le bas). Les meilleurs

abris sont ceux dont l'accès n'est pas trop large et qui assurent une isolation thermique et une protection contre les prédateurs :

- les fissures étroites naturelles ou causées par les intempéries comme les gélivures ou la roulure chez le Châtaignier,
- les anciennes loges de pics creusées vers le haut ou mieux, les multiples trous de pics reliés entre eux.



Présence de guano sur un arbre abritant des chauves-souris.

D'autres types de gîtes peuvent également convenir comme les troncs ou les branches creuses, les plaques d'écorce décollée, le lierre, etc. Il semble que les essences feuillues ont la préférence des chauves-souris, sans doute à cause de l'absence de résine.

Gérer l'habitat

Les forêts constituent certainement aujourd'hui une des dernières zones refuge pour les chauves-souris. La prise en compte de ces espèces dans la gestion forestière apparaît donc primordiale. Chaque espèce de chauve-souris a ses propres exigences en termes d'habitat. Il n'existe donc pas de forêt ou de traitement type. De manière générale, il est conseillé de préserver la diversité des peuplements et des traitements existants dans l'espace et dans le temps, en privilégiant si possible la futaie avec un sous-étage.

Voici quelques préconisations faciles à suivre permettant de rendre la forêt plus attractive pour les chauves-souris :

■ Préserver les territoires de chasse

- maintenir les milieux ouverts comme les landes et les clairières forestières, ne pas les boiser,
- entretenir les chemins forestiers, les talus, les berges, les ripisylves et les lisières forestières qui constituent des corridors biologiques,



Murin de Bechstein.

- conserver les mares et les zones humides aux alentours desquelles les insectes pullulent,
- rechercher la diversité des milieux en favorisant préférentiellement les essences feuillues,
- préserver le lierre qui attire beaucoup d'insectes et qui peut également servir de refuge,
- maintenir le sous-étage forestier.

■ Préserver les gîtes

- maintenir les arbres sénescents et/ou porteurs de ca-



Exemple d'arbre à conserver pour les chauves-souris.

- vités (fissures, trous de pics, écorce décollée, etc...),
- préserver le bois mort sur pied et à terre sauf en cas de risque sanitaire ou de sécurité (arbre à proximité d'un chemin forestier),
- idéalement, constituer un réseau d'arbres gîtes disséminés sur l'ensemble de la forêt,
- veillez à ne pas condamner l'accès aux combles du bâti forestier, par exemple, maison forestière, garage, etc... et conserver les ouvrages anciens en pierre. Les fissures, les disjointements, les corniches ou les drains constituent souvent des gîtes.

Le bois mort joue de nombreux rôles en forêt ; il constitue une réserve de nourriture pour les insectes saproxylophages (Lucane cerf-volant, Grand Capricorne, Pique-prune), un habitat potentiel pour les chauves-souris bien sûr mais aussi pour d'autres petits mammifères, pour les oiseaux cavernicoles (pics, chouettes) ou encore un support de fixation pour la grande diversité des mousses et des champignons présente en France.

Rappelons que les chauves-souris ainsi que leurs habitats (arbres-gîtes par exemple) sont réglementairement protégés.